



Dossier de presse

La Région Normandie et SNCF Voyageurs confirment leur engagement commun en faveur du ferroviaire normand

Sotteville-lès-Rouen, Vendredi 15 décembre 2023

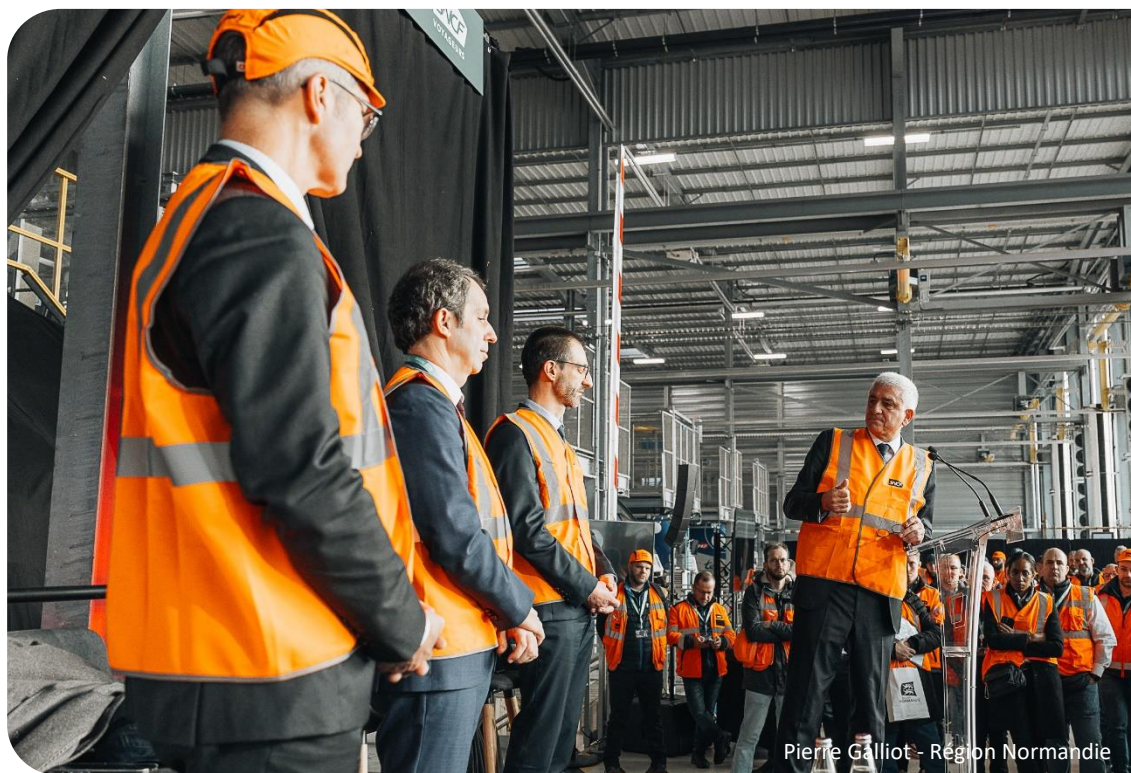


Pierre Galliot - Région Normandie



LA RÉGION NORMANDIE ET SNCF VOYAGEURS CONFIRMENT LEUR ENGAGEMENT COMMUN EN FAVEUR DU FERROVIAIRE NORMAND

Vendredi 15 décembre, Hervé Morin, Président de la Région Normandie et Christophe Fanichet, Président Directeur Général de SNCF Voyageurs ont signé la nouvelle convention d'exploitation ferroviaire 2024-2033 et présenté les nouvelles rames de la Région Normandie à l'atelier de maintenance de Sotteville-lès-Rouen. Les deux présidents ont confirmé leur engagement et actions communes en faveur de la poursuite de l'amélioration de la qualité de service sur le territoire normand en présence de Grégoire Forgeot d'Arc, Directeur Régional des Lignes Normandes, SNCF Voyageurs, Xavier Ouin, Directeur Industriel SNCF Voyageurs, Directeur du Matériel et Président de Masteris, devant des élus des territoires, les associations d'usagers et de nombreux agents SNCF Voyageurs.



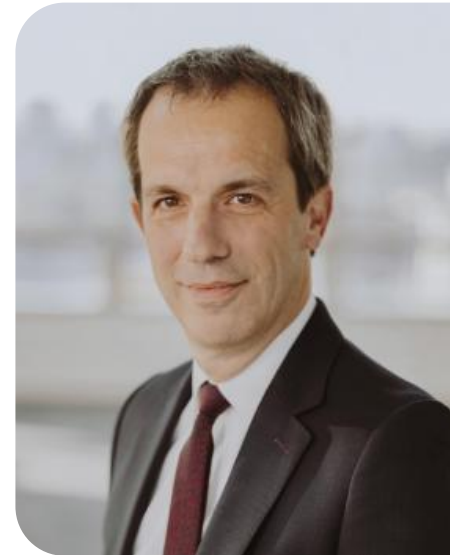
Pierre Galliot - Région Normandie



« La nouvelle convention que nous signons aujourd'hui avec SNCF permettra une stabilisation de notre contribution annuelle moyenne pour l'exploitation de nos lignes autour de 181 millions d'euros sur la période 2024-2033. Depuis 2016, l'effort financier de la Région pour sortir du Moyen-Âge ferroviaire dans lequel elle était plongée depuis des décennies est colossal puisqu'il avoisine les 2,7 milliards d'euros. Cet effort se traduit encore aujourd'hui par la livraison de la première des 27 nouvelles rames Omneo 2 qui circuleront sur les lignes Paris-Vernon-Rouen et Paris – Evreux-Serquigny d'ici la fin 2024. Ce sont des investissements clefs si l'on veut que les trains rendent le niveau de service attendu par les Normands. Nous récoltons les fruits de ce travail engagé avec SNCF : en 2022, les trains normands sont les seuls en France à connaître une forte amélioration à la fois de leur ponctualité et de la satisfaction des usagers. »

Hervé Morin, Président, Région Normandie

« Je me réjouis que la Région Normandie renouvelle sa confiance aux équipes SNCF Voyageurs des Lignes Normandes à travers une nouvelle convention signée pour 10 ans. Je salue le travail des équipes du programme OPTER qui livrent aujourd'hui la 1ère rame AGC rénovée et qui permettent ainsi de répondre à nos enjeux économiques et écologiques en redonnant une nouvelle vie à ces matériels. La livraison de 27 nouvelles rames OMNEO2, modernes et confortables, pose le dernier jalon du grand plan d'investissement de la Région sur le renouvellement et la modernisation de son matériel roulant. Je tiens aujourd'hui à remercier les femmes et hommes de SNCF Voyageurs qui s'engagent chaque jour au service des normands et qui mettent toute leur énergie au service d'une Région qui croit et qui investit massivement pour le ferroviaire. Grâce à eux, les trains normands sont désormais parmi les plus ponctuels de France ! »



Christophe Fanichet, Président Directeur Général, SNCF Voyageurs.

CONVENTION 2024-2033 : POUR SUIVRE L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE SERVICE GRÂCE À UNE OFFRE SIMPLE ET LISIBLE

Avec la signature de la convention 2024-2033 la Région Normandie renouvelle sa confiance à SNCF Voyageurs pour exploiter les trains régionaux du Réseau Nomad train et pour développer des solutions pour attirer les voyageurs vers le train.

Cette convention fixe le cadre et les modalités techniques et financières selon lesquels la Région Normandie – autorité organisatrice des transports du territoire – confie à SNCF Voyageurs l'exploitation du service public de transport régional de voyageurs. La contribution moyenne annuelle prévue est de 181 millions d'euros.

Les indicateurs de suivi de la qualité de service sont pour l'essentiel en continuité avec ceux de la dernière convention: réalisation de l'offre, qualité de service en gare, à bord, information tout au long du parcours, confort, propreté et efficacité de la lutte contre la fraude. Ils vont encore plus loin sur l'information voyageur en exigeant une information précise et fiable tout au long du parcours des voyageurs.

Le système de pénalité est complété pour renforcer la garantie voyageur. Cette dernière, jusqu'ici réservée aux abonnés annuels est étendue aux abonnés mensuels monomodaux.

Les objectifs de la convention sont les suivants :

1. Porter la fréquentation à 20% supplémentaire d'ici 2033 grâce à une offre ferroviaire adaptée aux nouvelles pratiques de mobilité :

- + Une offre de transport stabilisée robuste sur les lignes depuis et vers Paris
- + Un renforcement de l'offre ferroviaire sur les dessertes Caen-Rouen, Caen-Granville et Pont de l'Arche
- + Une offre agile et adaptable aux nouveaux besoins identifiés

2. Poursuivre l'amélioration de la qualité de service grâce :

- + au renouvellement du matériel roulant avec :
 - l'arrivée des 27 rames OMNEO 2,
 - la livraison des rames AGC renouvelées
- + à la création de nouvelles infrastructures de maintenance telles que l'atelier du Havre

3. Répondre aux attentes de service des voyageurs en matière de service :

- + Emport vélo pendant l'été,
- + Une garantie voyageurs permettant aux usagers de bénéficier d'un dédommagement en cas de retard ou de suppression inopinée (et financée par le système de pénalité),
- + L'extension de la garantie voyageur aux abonnés mensuels monomodaux

4. Poursuivre les actions en faveur de la réduction des émissions de CO2 du territoire et des normands avec notamment la pérennisation de l'utilisation du biocarburant B100 (100% issu du Colza) sur la ligne Paris-Granville. 8000 tonnes de CO2 sont économisées chaque année depuis 2021.

La conclusion de cette nouvelle convention d'exploitation pour la période 2024-2033 s'inscrit également dans un contexte d'ouverture à la concurrence (conformément à la loi de 2018), pour laquelle les opérateurs seront désignés après mise en concurrence. Elle intègre un rééchelonnement du calendrier d'ouverture à la concurrence, à commencer par le lot Etoile de Caen dès 2027, afin de mieux appréhender les grandes évolutions à venir telles que le plan de transports SA 2027 post travaux Eole, les travaux de confortement du remblai d'Aprémont, les travaux du Saut de Mouton à Paris Saint-Lazare...



27 NOUVELLES RAMES OMNEO2 DÉPLOYÉES PROGRESSIVEMENT SUR LES LIGNES DU RÉSEAU NOMAD TRAIN DÈS LE MOIS DE DÉCEMBRE

La Région Normandie poursuit la modernisation de son matériel roulant sur le territoire. Après l'acquisition de 40 rames OMNEO Premium, en circulation sur les lignes Krono + depuis 2020, ce sont aujourd'hui 27 nouvelles rames neuves OMNEO2 commandées auprès d'ALSTOM qui viendront désormais compléter la flotte des trains du Réseau Nomad train.

À compter du mois de décembre 2023, ces nouveaux matériels seront déployés progressivement sur les lignes Paris-Vernon-Rouen et Paris-Évreux-Serquigny, et ce jusqu'en décembre 2024.

Ces matériels modernes et fiables, en remplacement des anciens matériels TER2NNG, V2N, V02N et BB15000 vont contribuer à l'amélioration de la qualité de service sur ces lignes notamment grâce à une meilleure :

- + **Régularité**: grâce à l'exploitation de 2 sites de maintenance placés en bout de ligne : Sotteville-lès-Rouen et Clichy
- + **Fiabilité** de l'exploitation:
 - Un matériel automoteur neuf,
 - Couplage possible avec des rames OMNEO1 en cas d'aléa,
 - Matériel pourvu d'un système anti-enrayeur permettant une meilleure adhérence durant la période automnale

Ces nouveaux matériels plus confortables bénéficient par ailleurs de services à bord, qui améliorent les conditions de voyage :

- + Climatisation,
- + places en 2nde classe: 522 vs 509 dans les Omneo Premium,
- + + d'emplacements vélos: 12 vs 3 dans les Omneo Premium,
- + + de services connectés: Wifi, prises USB, voyants de réservation, cellules de comptage, Système d'Information Voyageur...
- + Mise aux nouvelles normes PMR,
- + Qualité confort Premium.



Photos - Pierre Galliot - Région Normandie

OPÉRATION MI-VIE DES AGC : UNE RÉPONSE AUX ENJEUX ÉCOLOGIQUES ET DE DURABILITÉ DES MATÉRIELS

Avec un budget de 153 millions d'euros dédié à la rénovation de 56 rames en Normandie, le programme OPTER représente un défi industriel et technique majeur pour les équipes SNCF Voyageurs du Technicentre Industriel de Quatre-Mares.

PROJET OPTER: LA CURE DE JOUVENCE DES MATÉRIELS:

Après environ 20 ans de circulation, à «mi-vie», les rames TER doivent être entièrement révisées et rénovées en atelier afin de leur permettre de circuler à nouveau durant 15 à 20 ans en toute sécurité et dans les meilleures conditions de confort pour les voyageurs.

Cette opération de maintenance lourde consiste à **reprandre la quasi-intégralité de la rame pour la remettre à un état quasi-neuf**. Il s'agit ainsi de démonter l'intégralité de chaque train pour nettoyer, réparer et repeindre chacune des pièces puis les remonter à l'identique. Cette phase permet de s'assurer de l'état et du bon fonctionnement des pièces utilisées.

Sont notamment concernés: la caisse avec un traitement de la corrosion, la chaîne de traction, les organes majeurs (bogies, panneaux de freins, climatisations, ...) et les aménagements intérieurs (remise à neuf des sièges, vitrages, toilettes, ...). C'est aussi l'occasion de remettre à niveau des systèmes vieillissants comme le système de contrôle de fermeture des portes.

- + Modernisation au Technicentre Industriel de Rouen Quatre-Mares
- + 56 rames rénovées d'ici 2030
- + 1 contrat de + de 153M€
- + Entre 300 000 et 500 000 heures de travail



En complément de ces opérations techniques incontournables, **la Région Normandie a choisi d'apporter certaines améliorations :**

- Pour **améliorer l'esthétique et le confort pour les voyageurs :**

- + ajout de nouveaux emplacements vélos pour répondre aux fortes attentes des voyageurs (12 par rame),
- + remplacement des sièges par des sièges neufs,
- + passage à un éclairage LED, ajout de prises électriques sur les sièges

- Pour **renforcer les performances environnementales du train :**

- + mise en place du tri sélectif en plateforme,
- + mise en places de vitres HD permettant une meilleure perméabilité aux ondes donc une meilleure réception des données 4G et 5G pour les voyageurs,
- + mise en place du mode économie d'énergie lors du stationnement, qui permettra de réduire la consommation d'énergie de plus de 59000Kw/H par an soit plus de 9000 litres de gasoil par engin et par an.

Ces opérations de maintenance s'inscrivent comme **une alternative à l'achat de matériel roulant neuf en utilisant de façon optimale un train durant toute sa durée de vie.**

Elles participent également aux engagements environnementaux de l'entreprise SNCF : réparation des pièces consommables, valorisation des déchets, recyclage optimisé des fluides, etc.

La Région Normandie et SNCF Voyageurs sont pleinement engagées dans la transition énergétique et considèrent que le verdissement du parc matériel ferroviaire et la modernisation des matériels pour assurer leur durabilité est une priorité.



Contact Presse

SNCF Voyageurs :

Aymeric Chassaing – tel : 06 01 92 26 08 – Aymeric.chassaing@sncf.fr

SNCF Voyageurs Normandie :

Aurélie Lemarié-Guiguet – tel : 06 46 83 03 64 – aurelie.guiguet@sncf.fr

Région Normandie :

Laure Wattinne – tel : 06 44 17 55 41 – laure.wattinne@normandie.fr



Pierre Galliot - Région Normandie



Pierre Galliot - Région Normandie



Pierre Galliot - Région Normandie